

Reporty : délation généralisée et atteinte à la vie privée

La ville de Nice vient de lancer « Reporty », une application mobile permettant à des citoyens et citoyennes d'en filmer d'autres et d'envoyer en direct les images au centre de supervision urbain. C'est une nouvelle étape dans la dérive sécuritaire du maire de Nice.

La phase test de cette application mobile a été lancée. Il s'agit de permettre, à tout citoyen ou toute citoyenne géo-localisé.e l'ayant installée, d'envoyer en direct les images d'incivilités au centre de supervision urbain où les policiers municipaux les visualiseront.

Le maire de Nice décline lui-même le champ d'application des dénonciations possibles. Il est très large, allant des agressions physiques aux vols, à des incivilités telles que tags, nuisances sonores, regroupement de personnes, voitures gênantes. Où cela s'arrêtera-t-il ? Comment cela se passera t'il, si le ou la témoin qui transmet les images, est repéré.e par l'auteur de trouble ?

La ville de Nice veut faire de tous les citoyens et toutes les citoyennes volontaires des auxiliaires de police.

Elle teste son application sur un panel de 2 000 volontaires dont, en premier lieu, ses agents disposant d'un téléphone portable professionnel, fortement incités à participer à l'expérimentation, mais aussi des volontaires issu.e.s des comités de « voisins vigilants » et des comités de quartier. Cela ressemble à l'organisation d'un processus de délation généralisé. Faire de simples citoyens et citoyennes des auxiliaires de la police à plein temps est une démarche pernicieuse qui peut aboutir à la multiplication de « justiciers » cherchant à débusquer la moindre incivilité et susceptibles d'encombrer le centre de supervision.

L'application Reporty enfreint les règles de la CNIL et porte atteinte à la vie privée.

Lors de la pose des caméras de vidéo surveillance, la ville de Nice s'était engagée auprès de la CNIL à respecter les obligations réglementaires (article L 251-3 du Code de la Sécurité Intérieure), c'est-à-dire à ce que les opérations de vidéoprotection ne permettent pas de filmer l'intérieur des maisons et la vie privée des citoyens et citoyennes. Avec Reporty, il sera possible de le faire et d'adresser une image instantanément « visionnable » aux policiers de permanence. Cela porte manifestement atteinte à la liberté fondamentale qu'est le respect de la vie privée.

Christian Estrosi prône un modèle de société où la défiance et la délation deviennent la règle.

Le tout sécuritaire franchit ici un palier supplémentaire sur lequel il sera difficile de revenir. La surveillance de tous contre tous est érigée en règle de vie. Quiconque voudra régler des comptes personnels, nuire à un voisin ou une voisine, pourra utiliser « Reporty » pour cela. Cela va trop loin. Une ville où la délation est érigée en système, où les pouvoirs publics incitent à la défiance, ne peut retrouver le chemin du vivre ensemble.

Nous ne voulons pas vivre dans une société où tout le monde surveille tout le monde. Sur le long terme ce type de pratique peut conduire à des dérives dont on ne mesure pas les effets.

C'est pourquoi nous appelons à une mobilisation citoyenne qui est absolument nécessaire avant qu'il ne soit trop tard.

Premiers signataires :

CGT NMCA, EELV 06, Ensemble! 06, la LDH Nice, le MRAP, le MRC comité de Nice, Nice au Cœur, le PCF 06, le PS 06, le Syndicat des Avocats de France section Nice, Tous citoyens ! ...